



REGLES DE FONCTIONNEMENT APPLICABLES A PARTIR DU 15 DECEMBRE 2020

DEPARTS

A partir de 8h30 avec **réservation obligatoire (merci de privilégier les réservations par internet)**

Afin de respecter les règles sanitaires vis-à-vis de l'équipe du terrain, interdiction de jeu avant 8h30.

INSTALLATIONS

L'**accueil du golf** est ouvert de 9h00 à 18h00 (limité à 1 personne / port du masque obligatoire).

Les **vestiaires** sont accessibles avec respect des gestes barrières (port du masque obligatoire lors des déplacements avec sens de circulation).

L'accès aux **douches est interdit**. Les toilettes des vestiaires sont accessibles.

L'accès aux **casiers à chariots** est autorisé en libre-service.

Attention : les stations de lavage sont condamnées.

Le **practice** est ouvert de 9h00 à 18h00.

- Des seaux désinfectés sont à disposition au practice
- Après utilisation, merci de les déposer dans le récipient contenant de la solution désinfectante
- Le distributeur de balles est régulièrement désinfecté
- Les emplacements sont matérialisés par des séparations sur le tapis avec le respect de la distanciation

Pro-shop ouvert aux horaires habituels (mesures Covid sous la responsabilité de Françoise Goueytes).

Restaurant fermé jusqu'à nouvel ordre sur décision gouvernementale.

POUR JOUER

Se munir de son **propre matériel**, de **gel hydro alcoolique**, d'un petit **sac pour détrit** et d'une **réserve d'eau potable**.

Des **chariots manuels** désinfectés sont disponibles au caddy master. Possibilité de location de **chariots électriques**.

Les **voiturettes** sont autorisées (charge aux usagers de les désinfecter avant et après usage). Utilisation individuelle sauf pour les personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture.

Consignes sur le parcours :

- Respecter les règles de distanciation entre les joueurs
- Pas de poubelles, pas de lave-balles
- Pas d'eau potable (les robinets du 7 et du 12 seront fermés)
- Les toilettes du 9 seront ouvertes (nécessaire de désinfection sur place)
- Ne pas toucher aux drapeaux
- Relever sa balle du trou avec son club (système mis en place sur les hampes des drapeaux)
- Nettoyer au mieux ses traces dans les bunkers avec un club (pas de râteaux)
- Pas d'échange de club, de carte de scores

Consignes dans toutes les zones intérieures :

- Respecter les règles de distanciation et les gestes barrières
- Port du masque obligatoire pour tout déplacement
- Regroupement de plus de 10 personnes interdit

LES GESTES BARRIÈRES PRECONISES PAR LA FFGolf PROPRES AU GOLF DE LA NIVELLE (le 15 décembre 2020)



LES GESTES BARRIÈRES de la pratique du golf / COVID-19 à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 28 NOV. 2020

ffgolf®



DISTANCIATION ET GESTES BARRIÈRES

Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'enceinte du club.

LA DISTANCIATION REQUISE EST DE 2 M EN ACTIVITÉ SPORTIVE ET DE 1 M EN POSITION STATIQUE.



MASQUE

Le port du masque est obligatoire dans toutes les zones intérieures pour le personnel et les joueurs qui circulent. Son port est également obligatoire dans les zones extérieures suivantes : parkings, accès au parcours et au practice.



#TOUSANTICOVID

Le téléchargement et l'utilisation de l'application #Tous-AntiCovid sont fortement recommandés à tous les joueurs.



REGROUPEMENT

En toute zone, les flux de clients restent organisés et contrôlés sous la responsabilité du club.

Ces règles sont affichées aux différents lieux de passage des joueurs afin de limiter les regroupements de plus de 10 personnes.

Club-house



ACCUEIL, VESTIAIRES, CADDY MASTER ET PRO SHOP

L'accueil du golf est ouvert de 9h à 18h.

Les vestiaires sont accessibles, douches interdites.

L'accès aux casiers à chariots est autorisé en libre-service.

Le Proshop est ouvert aux horaires habituels.



SALON, BAR ET RESTAURANT

Ces zones situées à l'intérieur du club ne sont pas accessibles aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.



RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Les joueurs doivent réserver auprès du club en amont de leur venue. Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Practice et zones d'entraînement



ACCÈS

Sur décision du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Ils sont accessibles librement pour :

- la pratique des joueurs et l'échauffement.
- l'entraînement individuel.
- l'enseignement individuel ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.
- l'accueil des groupes scolaires et périscolaire devra se réaliser conformément aux exigences sanitaires de l'Éducation Nationale.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT

Les emplacements sont espacés pour respecter une distanciation minimum de 2 m entre 2 joueurs.



SEAUX DE BALLES

Les seaux de balles sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons désinfectés achetés auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides au personnel du club en charge de les désinfecter.

Parcours



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18

Chaque joueur doit se munir de gel hydroalcoolique



VOITURETTES ET CHARIOTS

Les chariots manuels sont mis à disposition

Les voiturettes sont autorisées (une seule personne par voiture)

(désinfection sous la responsabilité du joueur)



MATÉRIEL

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les dispositifs à air comprimé de nettoyage des chaussures sont neutralisés.



DRAPEAUX

Toute manipulation de drapeau est interdite, les bogeys/trous sont relevés ou sont équipés d'un système de relevage de la balle sans contact.



RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râteaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les zones à pénalités. Les lave-balles et les poubelles et les bancs sont neutralisés.



CARTES DE SCORES

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé.

Enseignement



COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.



DISTANCIATION

Les enseignants portent un masque ou une visière. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.